



# SEMAINE DÉPARTEMENTALE **DES AIDANTS**

**30 SEPTEMBRE / 4 OCTOBRE 2019**



La Semaine des Aidants est pour nous un rendez-vous essentiel. Nous sommes d'ailleurs l'un des rares Département à avoir étendu cette mobilisation à une semaine, là où elle ne dure qu'une journée au niveau national. Nous avons aussi étendu nos actions à 9 communes du territoire contre 8 l'an dernier.

Les aidants, ce sont ces milliers d'anonymes qui accompagnent chaque jour un proche malade ou en situation de handicap ou âgé. Ils seraient environ 20 000 dans les Hautes-Pyrénées, ce qui est considérable.

Grâce à leur travail, les personnes en perte d'autonomie, souvent très âgées, peuvent continuer à vivre à domicile. Un souhait qu'elles émettent en grande majorité.

Le Département de son côté consacre 39 millions d'euros au versement de l'APAD (l'Aide personnalisée à domicile), cette allocation qui permet aux personnes âgées en perte d'autonomie de prendre en charge les frais pour rester vivre chez elles.

Sans les aidants, nous ne pourrions pas mener à bien notre ambition de maintenir à domicile les personnes âgées dépendantes.

C'est pourquoi, nous avons choisi de nous associer avec l'ensemble des acteurs traitant de la question des proches aidants pour mettre en place des actions visant à les soutenir, à leur permettre de vivre mieux leur situation d'aidant et de prendre soin d'eux, de leur santé et de leur vie familiale.

Nous tenons aussi à les mettre en lumière parce que, par leur action, ils témoignent d'une conception de la vie en société fondée sur les solidarités de proximité, la bienveillance et l'attention aux autres. Des valeurs essentielles.

**Michel PÉLIEU**

*Président du Département des Hautes-Pyrénées*

# SEMAINE DÉPARTEMENTALE DES AIDANTS

## 30 SEPTEMBRE / 4 OCTOBRE 2019

La Semaine départementale des aidants, organisée dans les Hautes-Pyrénées du 30 septembre au 4 octobre, valorise et soutient les milliers de personnes anonymes qui accompagnent chaque jour un proche, malade, handicapé, ou en perte d'autonomie, quel que soit son âge.

### QUI SONT LES AIDANTS ?

En France, le nombre total d'aidants est estimé à 8 millions de personnes. Dans les Hautes-Pyrénées, ils sont près de 20 000, parfois sans le savoir.

- 76 % ont moins de 65 ans
- 64 % sont aidants sans le savoir
- 58 % sont des femmes
- 52 % d'entre eux travaillent
- 34 % aident deux personnes ou plus

### QUEL EST LE RÔLE DE L'AIDANT ?

- Il assure un soutien moral à son proche (66%)
- Il effectue ses tâches domestiques (55%)
- Il l'accompagne dans ses déplacements (50%)
- Il joue un rôle de surveillance (50%)
- Il l'aide dans ses démarches administratives (40%)

### SOUTENIR L'AIDANT, C'EST AUSSI SOUTENIR L'AIDÉ

- En lui proposant une offre de service adaptée à ses besoins et ses souhaits (répit, écoute, conseil, informations...)
- En lui évitant des situations d'épuisement
- En lui permettant de maintenir un équilibre de vie
- En prévenant les situations de maltraitance

### QUELS SONT LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX AIDANTS ?

- La formation au rôle d'aidant (assurée par des associations comme France Alzheimer, UNAFAM, France Parkinson, APF France Handicap, CLIC)
- Les temps de répit (répit à domicile, hébergement temporaire pour le proche aidé, accueil de jour, séjours de vacances, groupes de parole)
- Recours aux technologies pour compléter la présence de l'aidant (détecteurs de chutes, télésurveillance, pilulier électronique, monte escaliers...)

Exemple : Alzheimer

Dans les Hautes-Pyrénées, on estime le nombre de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer à 5 394. L'aidant consacre en moyenne 6,5 heures par jour à son proche malade d'Alzheimer. Le temps d'activité de l'aidant peut ainsi être valorisé à 3000 euros par mois.

## LE POIDS DE L'AIDE INFORMELLE EN FRANCE :

L'aide informelle apportée par la famille, les amis, les voisins, représente 70 % de l'aide totale nécessaire pour répondre aux besoins de la vie courante des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile.

## DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

L'action sociale et la prévention médico-sociale sont les premières responsabilités du Département et son premier budget.

Le Département accompagne les personnes âgées et les personnes en situation de handicap en finançant les aides humaines ou techniques à domicile à travers :

- L'Allocation personnalisée d'Autonomie (**APAD**) : **39 M€ - Près de 7000 bénéficiaires (6700 en juin)**

- La Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**) : **8,9 M€ - 1 089 bénéficiaires**

- L'Allocation de Compensation Tierce Personne (**ACTP**) : **2,2 M€ - 324 bénéficiaires**

65,5 % des heures d'aide humaine pour compenser un handicap sont fournies par les aidants familiaux haut-pyrénéens (456 000 heures sur un total de 700 000).

549 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap sous la forme d'un accompagnement par un aidant familial, avec une moyenne de 89 heures par mois.

## QUELQUES CHIFFRES SUPPLÉMENTAIRES :

Places en accueil Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	<b>3 209</b>
Places en accueil familial pour personnes âgées ou handicapées	<b>55</b>
Bénéficiaires de l'aide-ménagère	<b>367</b>
Bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement	<b>1 248</b>

# LA SEMAINE DES AIDANTS

La Semaine des Aidants est un temps de mobilisation destiné à tous ceux qui peuvent apporter, partout dans le département, informations et soutien aux aidants, quelle que soit leur situation.

La Semaine des Aidants est organisée sur 9 communes des Hautes-Pyrénées, pour mailler le territoire et être au plus proche des habitants :

- Argelès-Gazost
- Arreau
- Bagnères-de-Bigorre
- Lourdes
- Luz-Saint-Sauveur
- Vic-en-Bigorre
- Tarbes
- Pouyastruc
- Saint Laurent de Neste

Au programme : ciné-débats, conférences, ateliers et échanges animés par des associations d'aidants, les CLIC, les centres hospitaliers, les centres communaux d'action sociale, des organismes de santé prévoyance... pour informer et orienter les aidants au cas par cas vers une action de proximité et de soutien.

## LA SEMAINE DÉPARTEMENTALE DES AIDANTS BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE :

- Partenaires financier : ARS, MSA, CARSAT, RSI, MGEN, MAIF, MACIF, AG2RLM
- Partenaires institutionnels : CH de Bigorre, ensemble des communes d'accueil, CCAS
- Partenaires principaux locaux : CLIC Haut Adour Générations, CCAS de Lourdes, CLIC VMG Gérontologie, Association Amiris, Plateforme de Répit, CLIC du Pays des Coteaux, CLIC Pays des Gaves Gérontologie, MSA, Association Trait d'Union aidants aidés Neste-Barousse, CLIC Regain, CLIC Sage, AFSEP.

### CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse  
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr